

Palais national
77300 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 64 22 28 75 - Fax : 01 64 22 22 87
E-mail : courrier@agencemoulin.com

MAIRIE de
CHAMPEAUX
- 8 JUIN 2007

Fontainebleau, le 6 juin 2007.

L'architecte en chef des monuments historiques
Jacques MOULIN

à

Monsieur le Maire de CHAMPEAUX
Hôtel de ville
77720 CHAMPEAUX

COPIE

Objet : Seine-et-Marne, CHAMPEAUX, Collégiale Saint-Martin.

Monsieur le Maire,

A la suite des travaux qui ont été effectués depuis plusieurs mois sur la collégiale Saint-Martin, je vous confirme que, de mon point de vue, une partie du bâtiment peut désormais être réouverte au public. Il conviendra seulement d'assurer le bon fonctionnement des installations techniques du bâtiment selon les demandes de la commission départementale de sécurité, et de maintenir en place les échafaudages et platelages de sécurité qui protègent la travée d'entrée d'éventuelles chutes de matériaux provenant des voûtes.

Plus précisément, et selon l'avancement du chantier de remise en état des toitures, la nef, son bas-côté nord, le transept, le chœur, l'arrière-chœur et son bas-côté sud peuvent de nouveau être ouverts pour les visites et pour les activités culturelles de l'église, à l'exclusion d'expositions ou de concerts qui imposent d'autres règles de sécurité. Il conviendra donc de maintenir fermés le clocher, le bas-côté sud de la nef et le bas-côté nord du chœur jusqu'à l'achèvement des travaux qu'ils nécessitent.

J'espère que ces précisions répondront à votre attente et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la meilleure.



Jacques MOULIN

Copies :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
- Monsieur le Conservateur régional des monuments historiques d'Ile-de-France.